



PATRIMOINE Première journée nationale des véhicules d'époque

Demain, on roule rétro

À l'occasion de son cinquantenaire, la fédération française des véhicules d'époque (FFVE) organise dimanche une journée de promotion du « patrimoine roulant ». En Alsace, plusieurs manifestations sont programmées.



Fabrice Reithofer, président de l'association Rétrorenard et délégué régional de la FFVE, compte une Clément-Panhard de 1898 dans sa collection personnelle. PHOTO DNA JEAN FRANCOIS BADIAS



« **O**n a la fête de la musique et la journée du patrimoine. La FFVE souhaite à l'avenir mettre en place une journée annuelle consacrée au patrimoine mobile que constituent les véhicules et motos anciennes », explique Fabrice Reithofer, 48 ans, fondateur de l'association Rétroencard qui organise tous les premiers dimanches du mois un rassemblement de collectionneurs et d'amateurs sur le parking du stade de la Meinau à Strasbourg. Comme annoncé officiellement en janvier dernier, la FFVE met à profit son cinquantième anniversaire pour passer aux actes : la journée événement aura lieu pour la première fois demain et sera amenée à se répéter tous les derniers dimanches d'avril.

« On a l'envie de faire partager notre passion ! »

« On veut faire sortir un maximum de véhicules anciens des garages à un moment où les pouvoirs publics veulent de plus en plus les pousser hors des villes » (lire ci-dessous), souligne Fabrice qui assure bénévolement les fonctions de délégué régional de la FFVE en Alsace, Lorraine et Franche-Comté depuis deux ans. « Il y avait une demande croissante des membres de la fédération. Tous ont envie de faire partager leur passion au plus grand nombre afin qu'elle se diffuse en faisant de nouveaux émules », ajoute celui qui possède aujourd'hui une dizaine de pièces de collection après être tombé dans la marmite, encore adolescent, en restaurant des voitures anciennes avec son père, Hubert, membre fondateur des Enthousiastes Bugatti Alsace.

Dans les deux départements alsaciens, le programme de la première édition comprend sept rendez-vous publics qui mêlent présentations statiques et rassemblements avec rallies touristiques (lire ci-contre). La capitale alsacienne sera le point de

départ de la manifestation phare de la journée dont le déroulé a été concocté par le président de Rétroencard avec le concours de deux professionnels, Cyril Gautier, mécanicien et passionné de motos américaines établi à Obenheim, et Hubert Habermusch, restaurateur de carrosseries de véhicules anciens exerçant à Strasbourg.

Musée éphémère à Obenheim

« Il y a près de 200 possesseurs de véhicules anciens inscrits. À 10 h ils quitteront le parking du parc des expositions du Wacken pour une traversée du centre-ville via l'allée de la Robertsau, la place Brant, les quais et la rue de la porte de l'Hôpital. Ils rejoindront Obenheim par la route de Colmar et la RD468 qui longe le Rhin », précise Fabrice qui s'est chargé d'obtenir les autorisations nécessaires auprès de la mairie et de la préfecture.

La pause déjeuner est prévue sur le site de l'atelier d'Art of Racer. « Comme le public, ils pourront en profiter pour découvrir le musée éphémère formé par les quelque 150 autos et motos de collection qui feront l'objet le lendemain 1^{er} mai d'une vente aux enchères sur le même site. Dans le lot figurent notamment une Milwaukee 1903 avec moteur à vapeur, des Harley Davidson des années 20, une Bugatti type 40, etc. ».

À 15 h, les véhicules prendront la route du retour vers Strasbourg où le public pourra à nouveau les admirer à partir de 16 h chez HH Services, route du Rhin Napoléon.

« La sortie fait étape chez deux professionnels pour montrer que les collectionneurs soutiennent l'activité économique tout en suscitant des savoir-faire spécifiques ! » note le délégué régional FFVE. Titulaire d'un brevet de compagnon mécanicien, ce dernier rappelle « que le maintien de la mécanique des véhicules anciens exige un kilométrage annuel minimal ».

XAVIER THIERY



Sept rendez-vous en Alsace

■ **Scheibenhart** : l'amicale nostalgique des tacots de l'Alsace du Nord (Auenheim) organise une sortie à Gernersheim (Palatinat) avec visite d'un musée et d'une forteresse. Départ à 9 h à l'ancien poste frontière sur la Lauter. Des places de passager sont disponibles sur réservation (☎ 06 07 96 73 18).

■ **Niederbronn** : de 10 h à 12 h, devant le casino Barrière, place des Thermes, présentation de véhicules anciens et de prestige par l'AVANE.

■ **Strasbourg** : 200 véhicules anciens se rassemblent à partir de 9h sur le parking de la foire-exposition (Wacken) avant de traverser le centre-ville à partir de 10 h. À partir de 16 h ils stationneront devant l'atelier HH Services, 2 route du Rhin Napoléon.

■ **Obenheim** : de 10 h à 18h, sur le site de l'atelier Art of Racer, route de Daubensand, exposition de plus de 200 autos et motos de collection dont la vente aux enchères a lieu le 1^{er} mai à partir de 10 h. L'exposition est également ouverte aujourd'hui aux mêmes horaires. Entrée libre. (Lire aussi en page 14)

■ **Itterswiller** : ralliement régional annuel des possesseurs de BMW et de Glas de collection. Départ à 9h15 pour un rallye touristique dans le vignoble, le Ried et le val de Villé depuis l'hôtel-restaurant Emmebuckel-Faller, 26, route des Vins.

■ **Thanville** : en collaboration avec l'association Retr'autom (Breitenbach), l'atelier de formation à la mécanique des véhicules anciens Chrome & Carbu, 4, rue Principale, ouvre ses portes et propose un circuit de 60 km à travers le val de Villé. Participation gratuite et départ libre à partir de 9 h 30.

■ **Cemay** : de 9 h à 17h, sur le parking du garage Courtois, lieu-dit La Croisière, présentation de véhicules organisée par le club Tako 68. Buvette et musique sur place. Rens : ☎ 06 16 96 48 44.



50 ans au service des collectionneurs

FONDÉE EN 1967 À LYON, la fédération française des véhicules d'époque (FFVE) rassemble aujourd'hui 1 200 clubs, 200 professionnels et 40 musées qui forment une « grande famille » de plus de 230 000 collectionneurs, propriétaires d'environ 800 000 véhicules rétro. En Alsace-Lorraine-Franche Comté, plus d'une centaine de clubs de collectionneurs y sont affiliés de même que l'association de gestion et les Amis du musée de l'automobile de Mulhouse.

Basée à Boulogne-Billancourt et reconnue d'utilité publique depuis 2009, la FFVE défend la liberté de circulation des véhicules anciens pour lesquels elle a obtenu en 1984 la création de la carte grise de collection (CGC) pour ceux ayant plus de 30 ans d'âge. Parmi les autres combats menés avec succès tout au long des cinq décennies figurent notamment l'exemption des véhicules en CGC des procédures véhicules gravement endommagés et véhicules économiquement irréparables, l'abaissement des droits de douane à 5,5 % en cas d'importation depuis un pays hors UE,

l'exemption des véhicules de collection de l'ISF ou la mise en place d'un contrôle technique adapté avec des normes assouplies et des tolérances. Les règles de ce dernier ont encore évolué cet hiver : « Depuis le 27 février, suite à un décret ministériel, les véhicules légers dont la date de première mise en circulation est antérieure à 1960 et tous les poids lourds en CGC sont désormais exemptés du contrôle technique », se réjouit Fabrice Reithofer, délégué régional Alsace-Lorraine-Franche Comté de la FFVE.

Plusieurs dossiers restent toutefois en suspens. « On continue à exiger une réglementation adaptée pour les autocars de collection », note-t-il. S'y ajoute également une revendication concernant la taxe à l'essieu qui s'applique aux véhicules de collection de plus de 12 tonnes.

La pollution atmosphérique au cœur des débats

Les projets actuels de certaines municipalités visant à restreindre la circulation automobile



Selon les conditions météo, les rassemblements mensuels de l'association Rétroencard à Strasbourg peuvent réunir jusqu'à plus de 200 véhicules de collection. DOC REMIS R BARTH

pour lutter contre la pollution atmosphérique ne manquent pas non plus d'inquiéter les collectionneurs. À Paris, où la circulation des véhicules d'avant 1997 est interdite en journée la semaine depuis l'été 2016, la FFVE a fait entendre sa voix et obtenu que les véhicules en CGC puissent continuer à circuler. Son président Alain Guillaume s'efforce désormais d'en faire bénéficier également les « Youngtimers » mis en circulation entre 1987 et 1997. La défense et la sauvegarde du « patrimoine

roulant » passent aussi par la transmission des compétences des artisans de l'automobile. À ce titre, la FFVE s'est lancée dans un inventaire des métiers concernés et a constitué un groupe de travail en vue de faire inscrire le savoir-faire des carrossiers français au patrimoine immatériel de l'UNESCO. ■

XT

► Infos www.ffve.org Pour contacter le délégué régional fabrice.reithofer@ffve.org